

ÉCOLE DU TOISON À VILLIEU-LOYES-MOLLON

Auvergne-Rhône-Alpes, département de l'Ain (01)
Commune de 3 717 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :

Commune de Villieu-Loyes-Mollon

Les autres acteurs :

Audit énergétique : cabinet Jean-Sébastien Flammang
Maîtrise d'oeuvre : MY'RENO
Agence d'ingénierie départementale de l'Ain

Le projet en bref :

- Isolation des murs et de la toiture
- Installation de système de traitement d'air avec capteurs de CO₂
- Remplacement du système de chauffage au gaz par des pompes à chaleur réversibles
- Eclairage LED

Les points forts :

#amélioration qualité de l'air #salles modulaires RT 2020 #pompes à chaleur réversibles



ÉRIC
BEAUFORT

Maire de Villieu-Loyes-Mollon

Dans quel contexte avez-vous mis en œuvre l'audit énergétique ?

La décision découle de constats sur la vétusté des systèmes à la suite de pannes. Plus tard, la crise énergétique a confirmé que notre ambition de maîtriser les consommations de nos bâtiments était la bonne. Au-delà de l'évaluation des consommations, l'audit intègre une réflexion sur le confort thermique, sur les perspectives environnementales du bâti, et la qualité de l'air intérieure (QAI).

Comment la ville a-t-elle organisé le pilotage et le financement des travaux ?

Dès le début, nous avons impliqué le personnel scolaire, les élèves et les parents (choix de la couleur des murs par exemple). Nous avons travaillé avec la société MY'RENO qui a assuré la maîtrise d'œuvre et l'Agence d'ingénierie départementale de l'Ain, qui nous a soutenus dans la gestion des aspects administratifs. Côté financement, nous avons pu mobiliser plusieurs leviers publics, comme l'État, le Conseil départemental de l'Ain et la communauté de communes de la Plaine de l'Ain. Aussi, nous avons obtenu un prêt bonifié de la Banque des Territoires, discuté lors du Salon des Maires de France.

Comment avez-vous assuré la continuité de l'enseignement ?

Des salles modulaires RT 2020 ont été installées pour assurer la continuité de l'enseignement. L'achat de ces structures temporaires, moins onéreux que la location, nous permet d'accueillir les élèves dans des conditions optimales avec des classes de 50 m².

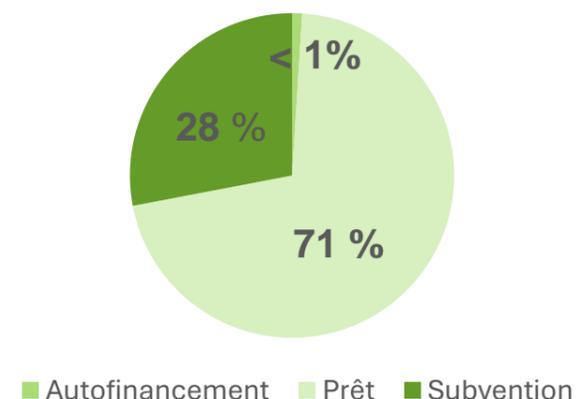
La bonne idée

L'audit nous a permis d'obtenir une vision claire des priorités et d'éviter des travaux inutiles, assurant également un équilibre financier au projet.



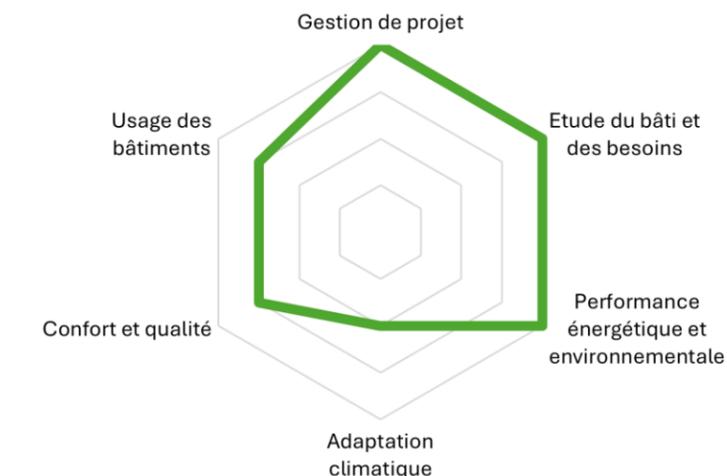
Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 1,6 M€. Il est financé par un prêt d'1,16 M€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 454 750€ (209 000€ de la Communauté de communes, 150 000€ de DETR et 95 750 du Conseil départemental). La commune a autofinancé 4 100€.



EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.



1988

Année de construction du bâtiment



1 593 M²

Surface du bâtiment



250

Elèves au sein de l'école



67 %

Economie d'énergie visée



1,6 M€

Montant total prévisionnel de l'opération